

Le mot de la psychologue de l'éducation nationale

Depuis la rentrée 2017, les Conseiller-ère-s d'Orientation Psychologues (COP) se nomment psychologues de l'éducation nationale, conseillers-ère-s en orientation scolaire et professionnelle. Ils-elles interviennent dans plusieurs établissements scolaires ainsi qu'au Centre d'Information et d'Orientation auquel ils-elles sont rattaché-e-s.

Mon rôle, au collège, est :

- D'accompagner les élèves dans la construction de leur parcours d'orientation scolaire et professionnelle ;
- De contribuer à la prise en charge des élèves en situation de handicap ou rencontrant des difficultés scolaires, psychologiques ou personnelles ;
- D'encourager l'ambition scolaire ;
- De lutter contre le décrochage scolaire ;
- D'apporter une expertise technique auprès du chef d'établissement et de l'équipe éducative.

Je reçois les élèves et leurs parents lors de ma permanence hebdomadaire les jeudis de 8h30 à 12h00. La prise de rendez-vous se fait auprès de Madame BERNARD, CPE.

Dans le cadre du Parcours Avenir du collège et en partenariat avec les enseignants-es, je réalise des activités en classe, visant l'information des élèves sur les études et les métiers.

Je participe également aux conseils de classe et aux rencontres parents-professeurs du niveau 3è.

Les élèves et parents qui le souhaitent peuvent par ailleurs me rencontrer au CIO de Toul, situé au 8 rue Drouas, notamment lors de ma permanence les mardis de 13h30 à 17h30. La prise de rdv est conseillée et se fait au 03 83 43 07 96.

Le CIO est ouvert du lundi au vendredi, toute la journée, y compris pendant les vacances scolaires ainsi que le samedi matin (hors vacances scolaires).

Catherine MATI,

Psychologue de l'éducation nationale,
Conseillère en orientation scolaire et professionnelle